



LUDORIUM

LA RÉGLEMENTATION DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER (LOI ALUR & DEONTOLOGIE)



DURÉE

14 Heures (2 jours)



LIEU

Sur site ou en centre de formation



PUBLIC

Tout professionnel exerçant une activité immobilière. (Agent immobilier, négociateur, mandataires...)-

Accessible aux personnes en situation de handicap



TARIF

Sur devis, selon les modalités de prise en charge et options supplémentaire



Prérequis

Connaissances de base en matière de réglementation immobilière, évaluées à partir du test de positionnement.

Modalités d'accès

Entretien téléphonique
Recueil de besoin
Contractualisation
Test de positionnement

Délais d'accès

1 semaine en amont du démarrage de la formation

Méthodes pédagogiques

Utilisation de pédagogies actives et innovantes



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre à jour et perfectionner les connaissances dans les domaines juridique, économique & commercial

Appréhender la portée des nouvelles obligations légales et savoir adapter sa pratique professionnelle à ces dispositions



CONTENU DE LA FORMATION (1/2)

Champ d'application de la loi Hoguet :

Les activités et opérations soumises au statut, activités habituelles d'entremise ou de gestion portant sur le bien d'autrui, opérations concernées, les personnes soumises au statut

Déontologie :

Ethique professionnelle, obligations légales, organisation et gestion de l'entreprise, règlement des litiges, responsabilité et discipline.



CONTENU DE LA FORMATION (2/2)

Les conditions d'accès à la profession:

L'évolution juridique de la profession, les conditions d'accès à la profession (conditions juridiques, financières, administratives, obligations spécifique...), les nouvelles réglementations et jurisprudence, Lois d'information et protection du consommateur (SRU, ALUR, ...)

Rédaction de l'avant contrat:

Les réglementations du mandat, Les changements en matière de Baux locatifs, les spécificités de la copropriété, les nouvelles exigences en matière d'urbanisme, respect des normes et critères réglementaires d'un bâtiment, les principaux dispositifs assuranciers en immobilier, les diagnostics techniques immobiliers, compréhension et lecture



ORGANISATION DE LA FORMATION

Équipe pédagogique

Consultant technique

Moyens pédagogiques et techniques

Support informatique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

QCM

Modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement

Questionnaire des acquis avant et après la formation

Questionnaire satisfaction à chaud

Questionnaire à froid à 3 mois

Feuille de présence

CONTACT

Vous avez un handicap et la salle n'est pas adaptée ?
Merci de contacter le responsable handicap

Kévin MELIDOR-FUXIS - 06.74.82.82.45

Contact@ludorium-cfa.com

Ludorium Formation CFA - 2 Rue Odette 13015 Marseille



LUDORIUM